

zonage PPR MVT

- zone rouge
- zone bleue
- emprise du PPR MVT de Cimiez

Cadastre

- parcelle
- cours d'eau
- bâti

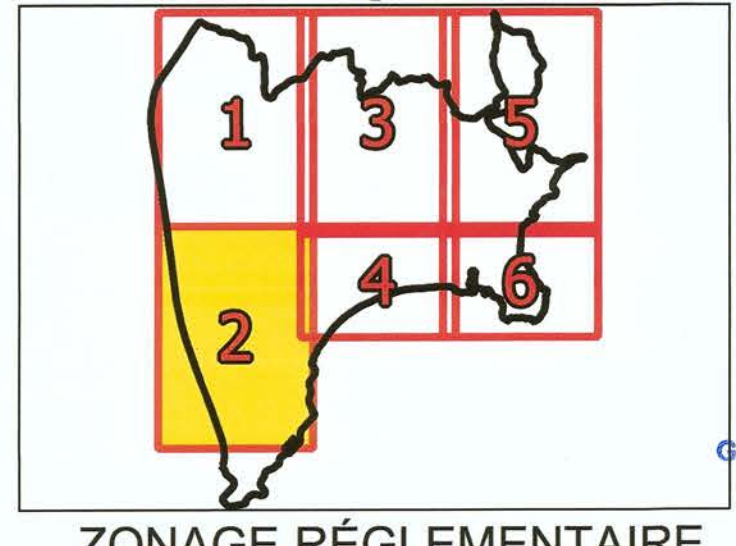
0 200 400 600 m

2.2



COMMUNE DE NICE
PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
NATURELS PRÉVISIBLES RELATIF
AUX MOUVEMENTS DE TERRAIN

DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE



Le Préfet des Alpes-Maritimes
 DTTC 03 3529
Georges-François LECLERC

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE
 PLANCHE 2

ÉCHELLE : 1/5 000e JANVIER 2019

PRESCRIPTION DU PPR : 27 juillet 2010 modifiée le 18 septembre 2015
ENQUÊTE DU : 4 mars 2019 au 5 avril 2019
APPROBATION DU PPR :
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
SERVICE DÉPLACEMENTS RISQUES SÉCURITÉ PÔLE RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES